



Les Cahiers de la
Fondation Rurale de Wallonie **N°6**
réédition

La sauvegarde du patrimoine rural

dans le cadre des opérations de développement rural



SOMMAIRE

PATRIMOINE ET ODR.....	3
LE PATRIMOINE RURAL.....	4
LE PETIT PATRIMOINE	6
LES PIERRES SÈCHES.....	10
LES FONDS D'HISTOIRE LOCALE	14
LE PATRIMOINE BÂTI.....	16
LE PATRIMOINE INDUSTRIEL	18
LES SENTIERS.....	20
LA BOÎTE À OUTILS DE L'ATEPA.....	24
ASPECTS LÉGISLATIFS ET FINANCIER - LE PATRIMOINE EN WALLONIE	26



ABRÉVIATIONS UTILISÉES

ODR : Opération de développement rural

PCDR : Programme communal de développement rural

CLDR : Commission locale de développement rural

PATRIMOINE ET ODR

La Fondation Rurale de Wallonie accompagne les Communes wallonnes engagées dans une opération de développement rural (ODR).

Une ODR se construit au cœur de la commune avec la participation de tous. Ensemble, mandataires, citoyens, associations, acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux, élaborent et mettent en œuvre une stratégie pour améliorer la qualité de vie dans leurs villages. Cette stratégie se traduit concrètement par des projets, notamment de préservation et de valorisation du patrimoine rural.

Le patrimoine est une composante essentielle du cadre de vie des citoyens. C'est donc naturellement un élément incontournable du Développement rural !

Les ODR constituent effectivement une précieuse opportunité pour mener des actions de sauvegarde et de valorisation d'éléments patrimoniaux. D'une part, la phase de diagnostic participatif permet de toucher un large public. La population locale peut être amenée à prendre conscience des richesses patrimoniales de son territoire ou à les signaler lorsqu'elles sont oubliées. D'autre part, la phase stratégique est l'occasion d'initier et de porter des projets concrets sur le territoire communal. Souvent, des habitants se mobilisent, épaulés par nos agents de

développement, pour prendre eux-mêmes en mains les travaux de réhabilitation, pour organiser une manifestation qui mettra à l'honneur le savoir-faire local ou pour sensibiliser leurs voisins à une thématique.

C'est donc à chacune des étapes de l'ODR que le patrimoine s'affirme comme réel levier de développement, notamment en jouant, du début à la fin, un rôle fédérateur pour la communauté rurale.

En 2008, la FRW consacrait le 6^e numéro de ses cahiers thématiques à la sauvegarde du patrimoine. Il présentait déjà des actions en faveur du patrimoine rural, nées dans le cadre des ODR. Certaines se sont poursuivies au fil des ans, d'autres ont depuis vu le jour. La mobilisation autour du patrimoine est toujours bien présente dans nos communes rurales ! Cependant, des changements sociétaux, tels que la généralisation du numérique, marquent désormais les façons d'envisager et de valoriser celui-ci.

Pour faire le point sur ces nouveaux projets, parfois novateurs, toujours rassembleurs, il nous semblait essentiel d'actualiser ce cahier thématique, sur base de notre travail de terrain, de nos expériences et de nos expertises.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FRW

L'ATEPA (Assistance Territoire et Patrimoine) est notre équipe d'experts en aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine et architecture pour le milieu rural. Elle développe des produits et des services à destination des élus et acteurs locaux, des habitants et des enfants. Elle possède une longue expertise en matière de sensibilisation au patrimoine rural et son travail est reconnu par les administrations et les décideurs politiques.

Retrouvez leurs outils, astuces et bonnes pratiques sur le site web territoires.frw.be, une véritable mine d'informations sur le territoire rural !



LE PATRIMOINE RURAL...

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le patrimoine est l'ensemble de tous les biens qui se transmettent de génération en génération. Cet héritage est composé d'éléments immatériels (savoir-faire, pratiques, langues, traditions, légendes...) et d'éléments matériels naturels ou créés par l'homme. Le patrimoine matériel reprend

le patrimoine mobilier (un retable, un costume, une partition musicale, des outils...) et le patrimoine immobilier (un château, une église, un cimetière, un moulin, une ferme, une maison ouvrière ou encore les éléments du petit patrimoine).

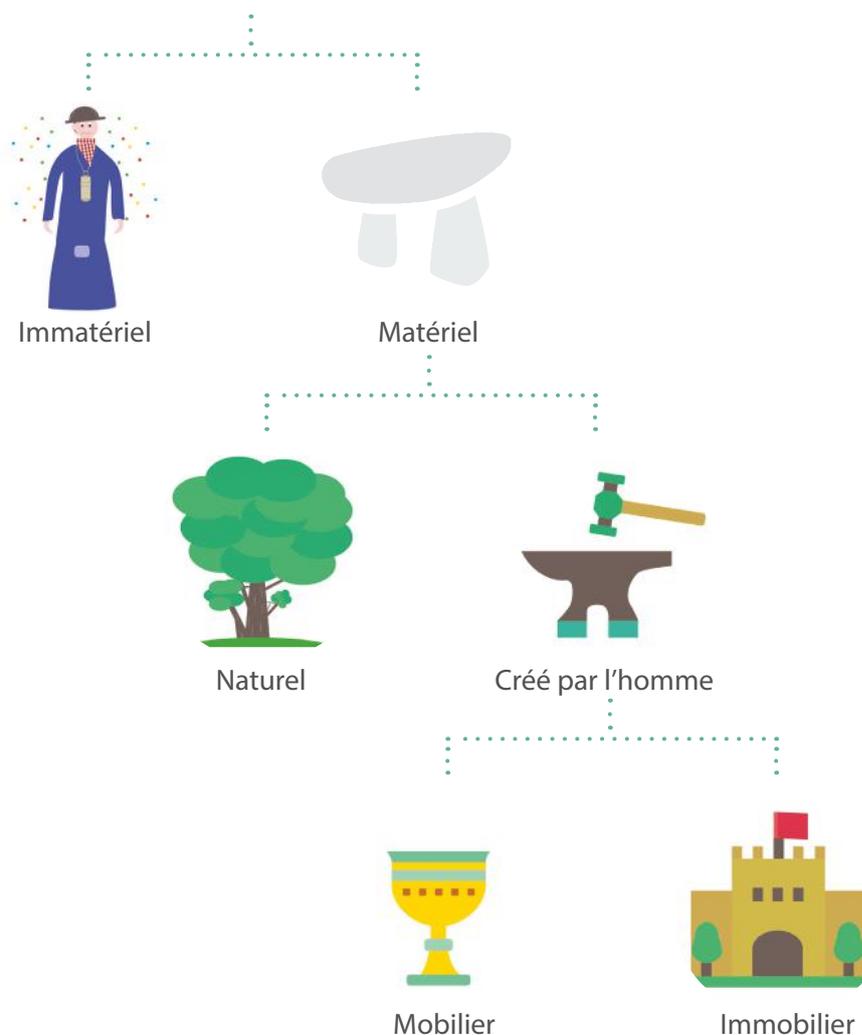
SOS PATRIMOINE RURAL

Le patrimoine rural nous concerne tous ! C'est pourquoi nous avons conçu une série de fiches thématiques où tout un chacun trouvera les informations, les conseils et les recommandations qui lui permettront de concevoir, réaliser ou défendre un projet de préservation ou de valorisation du patrimoine rural, qu'il soit monumental ou plus modeste. Des projets de qualité y sont également présentés à titre d'exemples et chaque fiche se termine par une liste non exhaustive de personnes-ressources.

Ces fiches sont disponibles sur notre site dédié aux territoires ruraux : territoires.frw.be



PATRIMOINE





POURQUOI ET COMMENT S'Y INTÉRESSER ?

Si le patrimoine exceptionnel et monumental bénéficie souvent de mesures de protection, d'autres patrimoines plus modestes méritent cependant sauvegarde et valorisation. C'est le cas du patrimoine rural, dont la préservation est essentielle pour les communautés villageoises.

POUR CONSERVER LA MÉMOIRE ET CONSTRUIRE UNE IDENTITÉ

Le patrimoine rural est le témoin de la vie des communautés rurales à travers les années : leurs modes de vie et de pensées, les savoirs et savoir-faire, les techniques et leurs évolutions. Il garde trace de ce qui a façonné nos villages et participe ainsi à notre identité collective. Sans cette identité commune, la conscience collective se fissure et, avec elle, les solidarités et la cohésion sociale.

POUR PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

Le patrimoine est intimement lié à l'environnement dans lequel il s'est implanté. Les édifices, par exemple, ont été érigés selon les matériaux disponibles, les conditions climatiques, les techniques et les savoir-faire locaux... Cette diversité et ces spécificités fondent l'authenticité d'un lieu et constituent un élément essentiel du cadre de vie. En le valorisant, les citoyens agissent sur leur environnement, ils améliorent la qualité de vie et le bien-être au sein de leur territoire.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le patrimoine constitue un atout économique non négligeable pour les Communes. Sa sauvegarde et sa restauration

permettent le maintien des savoirs et savoir-faire de nos campagnes en requérant les talents des artisans et petites entreprises aux compétences spécifiques. Le patrimoine permet de conserver des emplois qualifiés et non délocalisables dans la construction et l'artisanat mais également dans d'autres secteurs tels que la culture, le tourisme, l'horeca...

Le patrimoine rehausse également la qualité du paysage villageois et induit une image positive du lieu. Il rend palpable l'authenticité du territoire, ses spécificités historiques et géographiques. Autant d'atouts qui attirent visiteurs d'un jour ou de séjour et qui génèrent des retombées économiques pour des fournisseurs de services, des hôteliers, restaurateurs, cafetiers, épiciers, garagistes, producteurs locaux...

POUR FÉDÉRER LA POPULATION

À travers toute la Wallonie, des citoyens se mobilisent pour sauvegarder, ensemble, notre patrimoine rural. De belles initiatives locales qui permettent de fédérer la population autour d'un même projet et qui mettent en lumière la force cohésive liée à celui-ci.

Ces initiatives peuvent trouver leurs fondations dans les opérations de développement rural (ODR). Ce sont quelques-unes de celles-ci que nous vous présentons dans ce cahier, articulé en focus thématiques. Il ne s'agit pas ici de dresser un catalogue exhaustif des projets de sauvegarde du patrimoine nés du Développement rural mais de mettre en exergue **un éventail de possibilités et de domaines investis par des dynamiques collectives.**

CONCRÈTEMENT : FAIRE ÉVOLUER SANS TRAHIR LE PATRIMOINE RURAL !

Le patrimoine apparaît à la fois comme le garant de la mémoire collective, comme le témoin des mutations passées et comme une source de rentrées financières. C'est donc un levier majeur du développement de nos villages, situé au carrefour du social, du culturel et de l'économique.

Cependant, il doit rester un patrimoine vivant : il doit être valorisé, restauré et, parfois, réaffecté.

Le grand défi pour l'avenir est de rénover et de faire évoluer le patrimoine rural, sans le dénaturer, en l'adaptant à nos modes de vie quotidiens et aux exigences actuelles, notamment en matière d'énergie, de sécurité et de confort.

Sauvegarder le patrimoine, sans pour autant le figer dans le passé ni susciter un repli identitaire, est un acte essentiel de bonne gestion publique pour une Commune !

CAP SUR... LE PATRIMOINE RURAL

Vous avez envie d'en savoir plus sur la notion de patrimoine ? Vous avez besoin d'un support pédagogique pour animer une réunion sur cette thématique ?

Une vidéo valant souvent mieux qu'un long discours, nous avons conçu une capsule vous invitant à la découverte du patrimoine rural. Visionnez et téléchargez-la sur notre site web dédié aux territoires ruraux : territoires.frw.be/patrimoine-outils



LE PETIT PATRIMOINE

CAP SUR... LE PETIT PATRIMOINE POPULAIRE

Vous vous intéressez au petit patrimoine ? Vous avez envie de vous lancer dans un projet de valorisation d'un élément patrimonial ?

Nous avons réalisé une capsule vous présentant les différents éléments repris sous ce vocable ainsi qu'un ensemble d'actions pouvant être mises en place pour le valoriser. Visionnez et téléchargez-la sur notre site web dédié aux territoires ruraux : territoires.frw.be/patrimoine-outils



DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le petit patrimoine est composé de petits éléments construits ou naturels. Ils agrémentent le cadre de vie, animent la vie publique, témoignent de pratiques anciennes ayant marqué la vie et les habitants de nos villages et forment l'identité de nos territoires !

Il est constitué d'un grand nombre d'éléments comme les fontaines, les ponts, les lavoirs et les abreuvoirs, les croix, les calvaires et les petites chapelles, les portes, les portails et les portiques, les enseignes, les poteaux indicateurs et les anciennes publicités, les horloges et

les cadrans solaires, les perrons, les croix de justice et les piloris, les anciens abris de bus, de tram et de train, les gloriettes et les kiosques, les grilles et les girouettes, les monuments aux morts, les statues et les plaques commémoratives, les mosaïques, les vitraux et les peintures murales, les arbres repères, les arbres de justice et commémoratifs, les nichoirs, les pigeonniers et les murs en pierre sèche ou encore les forges, les bergeries et les glaciers...

PETIT... MAIS CAPITAL !

Les modes de vie changent. Les techniques évoluent. Les croyances et les traditions se perdent. Au fil du temps, les petits éléments du patrimoine ont parfois perdu sens et fonction. Sans utilité, ils ont progressivement été négligés, abandonnés, oubliés, voire détruits.

Les restaurer permet aujourd'hui de conserver la mémoire du passé et de préserver la diversité et donc l'attractivité de nos territoires.



LE PETIT PATRIMOINE

COMMENT INTERVENIR SUR LE PETIT PATRIMOINE ?

L'ENTRETIEN

Fondamental, il empêche l'aggravation de petites dégradations et permet d'éviter des interventions plus lourdes et plus coûteuses (restauration). Même s'il inclut parfois quelques petites réparations, l'entretien demande généralement peu de moyens, qu'ils soient financiers, matériels ou humains.

LA PROTECTION

Étape intermédiaire entre l'entretien et la restauration, elle sert à protéger, à stabiliser et à préserver l'élément dans l'état dans lequel il se trouve pour

arrêter la progression des dommages. Ces dispositions sont généralement provisoires, dans l'attente d'une future restauration. À noter qu'au-delà de la protection physique, des mesures de protections légales peuvent être envisagées pour certains éléments.

LA RESTAURATION

Opération qui doit garder un caractère exceptionnel, elle a pour objectif de redonner à l'ouvrage son caractère initial, si celui-ci est connu. Il s'agit donc de remettre en bon état, réparer à l'identique par des matériaux et des techniques adéquats.

LA PROMOTION

Action à part entière, elle permet de faire connaître et de mettre en valeur le patrimoine, tant pour la population locale que pour un public extérieur au village.

REPÉRER ET INVENTORIER

Pour définir les interventions nécessaires à effectuer sur le patrimoine communal, une phase de recensement et d'état des lieux est essentielle.

C'est pourquoi plusieurs communes accompagnées par la FRW ont inscrit dans leur programme d'actions (PCDR) l'inventaire de leur petit patrimoine. Portés par la CLDR, par des groupes de travail et/ou par des habitants motivés, les inventaires peuvent être thématiques ou

géographiques, sur support papier ou numérique mais, tous, sont un préliminaire à d'autres actions concrètes. Ils sont les points de départ incontournables à différents projets de connaissance, de protection, de sensibilisation, de valorisation et de gestion du patrimoine.

Comment réaliser un inventaire ?
Comment délimiter le territoire à inventorier ? Où obtenir aides et conseils ?

Retrouvez toutes ces infos sur notre site web : territoires.frw.be/patrimoine-inventaires



LE PETIT PATRIMOINE

À LA DÉCOUVERTE DU PETIT PATRIMOINE - CHINY

En 2011, Chiny voit son 3^e programme communal de développement rural (PCDR) approuvé par le Gouvernement wallon. Parmi ses projets prioritaires : le recensement et la valorisation du petit patrimoine de la commune.

L'inventaire est réalisé par des villageois bénévoles coordonnés par nos agents de développement. Ils vont repérer, décrire et photographier près de 180 éléments du petit patrimoine.

Sur cette base, la CLDR opère alors un travail en deux temps. Elle dresse d'abord une liste des travaux qui devront être pris en charge par les services de la Commune puis sélectionne plusieurs éléments par village,

sur base de leur importance historique et/ou de la place qu'ils occupent dans le cœur des villageois.

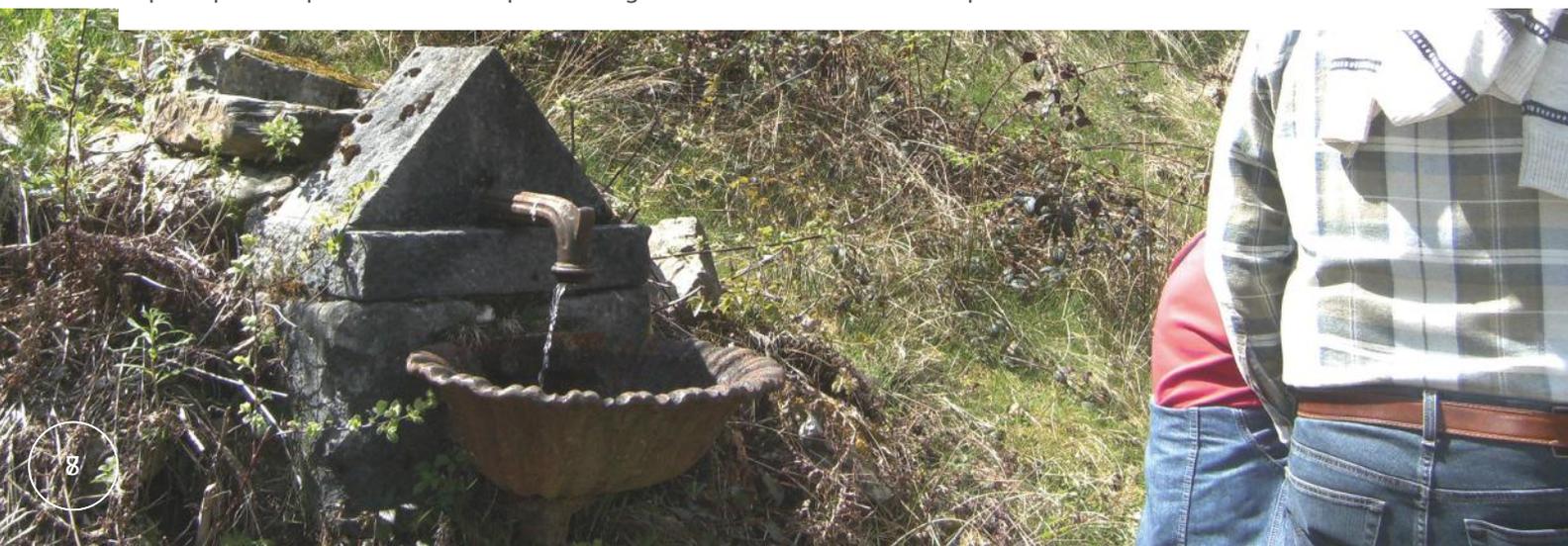
Cette sélection est aujourd'hui présentée dans une brochure : *À la découverte du Petit patrimoine de Chiny*. Elle reprend un circuit de découverte par village, accompagné de notices explicatives rédigées par les participants au recensement.

Outre l'important travail fourni par des membres de la CLDR et des villageois impliqués, cette publication a bénéficié des subsides « Petit patrimoine populaire wallon » et de l'expertise de notre équipe ATEPA.



DE L'INVENTAIRE À LA PROMOTION - SAINTE-ODE

À Sainte-Ode, de 2014 à 2016, un groupe de travail composé de villageois procède à l'inventaire du patrimoine matériel de la commune. Ils ont tout recensé, détaillé et géolocalisé sur un blog dédié. Depuis, ils ont organisé plusieurs actions telles que la pose de panneaux didactiques ou l'organisation de balades thématiques.



LE PETIT PATRIMOINE

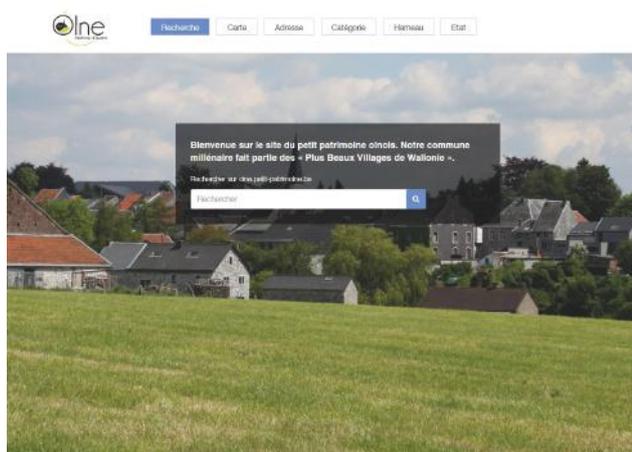
LE PETIT PATRIMOINE EN LIGNE - OLNE

Olne est un des plus beaux villages de Wallonie. Abreuvoirs, portiques, potales, bornes, croix, arbres à clous, etc., la commune est jalonnée de nombreux éléments patrimoniaux à admirer... et à entretenir !

En 2012, quelques membres de la CLDR constituent un groupe de travail « Petit patrimoine ». Leur inventaire prend forme grâce à un site web accessible à tous les habitants. Chacun peut dès lors soumettre des éléments patrimoniaux et y joindre des contenus multimédias. L'encodage ouvert à tous est aujourd'hui clôturé mais le site est toujours accessible. Les habitants peuvent s'y connecter, depuis leur domicile ou in situ, pour y retrouver des informations sur plus de 400 éléments patrimoniaux répertoriés et enregistrés.

Outre sa vocation de documentation, cet inventaire numérique permet également de constituer des dossiers pour l'obtention de subsides et primes de la Région wallonne. Il a également servi de tremplin pour l'organisation conjointe, par les groupes de travail « Petit patrimoine » et « Sentiers », d'une exposition installée au départ des promenades olnoises.

Pour consulter l'inventaire olnois : olne.petit-patrimoine.be



UN TRAVAIL COLLECTIF - MARCHE-EN-FAMENNE

À Marche-en-Famenne, la Commune a géolocalisé l'inventaire réalisé par des citoyens et la FRW et œuvre aujourd'hui à la restauration progressive des éléments relevant du domaine public.

Plus d'informations : petitpatrimoine.marche.be



MÉMOIRE, CITOYENNETÉ ET PATRIMOINE - BEAUVECHAIN

Dans le cadre de son PCDR, la commune de Beauvechain s'est dotée d'une Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté qui prendra bientôt place dans l'ancienne vicairie de Tourinnes-la-Grosse. Depuis 2017 et avec l'aide d'un groupe de citoyens, la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté relève les éléments du petit patrimoine dans ses villages. Pour promouvoir et partager ce travail conséquent, la Commune a édité un bel ouvrage intitulé *L'inventaire raisonné du petit patrimoine populaire de Beauvechain*. Ce premier tome sera complété par d'autres volumes consacrés aux différents villages de l'entité.



LES PIERRES SÈCHES

DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'art de la construction en pierres sèches consiste à choisir des pierres et à les assembler pour qu'elles s'adaptent parfaitement les unes aux autres, sans liant ni mortier. Ces structures sont présentes dans la plupart des zones rurales. Ces murs délimitent les propriétés et luttent efficacement contre les glissements de

terrain et les inondations. Ils contribuent également au réseau écologique en offrant des lieux de vie favorables pour la faune et la flore.

Depuis 2018, le savoir-faire et les techniques de construction des murs en pierres sèches sont classés au patrimoine

immatériel de l'Humanité par l'Unesco (« *Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité* ») !

LES PIONNIERS DE BLATON - BERNISSART

En 2008 paraissait la 1^{re} édition de notre cahier thématique consacré à la sauvegarde du patrimoine rural. Nous vous y présentons déjà l'incroyable travail de sauvegarde entrepris par un groupe de citoyens, soutenus par la Commune de Bernissart et la FRW.

Dès 1999, lorsque la Commune entame son ODR, plusieurs habitants du village de Blaton signalent la dégradation et le risque de disparition d'un patrimoine unique dans la région : des murs en pierres sèches appelés « crêtes à cayaux ». En 2001 et 2002, ce groupe de travail organise une démonstration lors des Journées du Patrimoine et fait appel à Théo Bruneel, l'un des derniers à connaître encore cette technique de construction. C'est le début d'une aventure qui perdure !

Soucieux, également, de sensibiliser la population à cet important patrimoine communal, le groupe de travail réalise un film-documentaire, crée un circuit pédestre permanent passant par les différents sites restaurés et organise de nombreux événements thématiques.

Depuis 2005, la Commune collabore avec les Compagnons Bâisseurs. Ensemble, ils organisent régulièrement des

chantiers de restauration. Aujourd'hui, la plupart des crêtes à cayaux ont été remises en état et ont été partiellement recensées dans un inventaire réalisé par la FRW et l'asbl Qualité Village Wallonie.

Cet inventaire est aujourd'hui progressivement complété par le Groupe d'action locale (GAL) des Plaines de l'Escaut et la FRW. En juin 2019, ils ont organisé une première session de « cartopartie » à Blaton : après un recensement sur le terrain, les citoyens ont encodé les murs repérés dans Openstreetmap, une plateforme cartographique open source. Un travail qui nécessitera plusieurs sessions et qui permettra d'informer, de conscientiser et de mobiliser la population.

Plus d'infos sur les crêtes à cayaux de Bernissart :

cresetacayaux.blogspot.com



LES PIERRES SÈCHES

L'ESSAIMAGE EN WALLONIE

En 2006, les membres du groupe de travail de Bernissart et la FRW donnent une conférence sur le projet de sauvegarde des crêtes à Moha, dans la commune de Wanze. C'est l'occasion de premiers échanges avec d'autres territoires ruraux ayant également des murs en pierres sèches tels que le GAL Pays de l'Ourthe ou le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier. Depuis, plusieurs formations ont également été prises en charge par des membres du groupe de travail et la FRW au Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu à Amay.

Parallèlement, l'inventaire réalisé à Bernissart s'élargit petit à petit aux

autres régions de Wallonie. La FRW, forte de sa collaboration avec de nombreuses communes rurales wallonnes, collecte de nombreuses informations et organise une banque de données reprenant des photos, la localisation, la nature et l'état des différents murs répertoriés de Philippeville à Tenneville, en passant par Clavier et Merbes-le-Château.

En 2018 et 2019, la renommée des murs de Blaton franchit les frontières belges ! Le groupe de travail « Crêtes à cayaux » et la FRW participent à des échanges transfrontaliers dans le cadre d'un projet Interreg. Ils visitent un projet français en Lorraine puis reçoivent une délégation

de l'Association des Bâisseurs en Pierre Sèche (ABPS), association des Cévennes, accompagnée de l'AWaP et d'autres partenaires wallons.

Aujourd'hui, plusieurs communes rurales intègrent la restauration et la valorisation d'ouvrages en pierres sèches dans les projets de leur PCDR.



MUR EN PIERRES SÈCHES À GELIVEAUX - OLNÉ

Le petit patrimoine rural est un des fers de lance de l'ODR d'Olne, comme évoqué précédemment (cf. page 9 – inventaire numérique du petit patrimoine). C'est donc naturellement que les membres de la CLDR se sont rapidement intéressés à une spécificité patrimoniale de leur territoire : les murs en pierres sèches.

En 2014, avec l'aide de l'agent de développement de la FRW, le groupe de travail obtient un subside de 3.500€ grâce à l'appel à projet « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin. Cette somme est consacrée à la restauration des murs de la commune et à la formation des habitants bénévoles.

Outre la remise en état d'un mur, les

initiateurs de ce projet souhaitent en effet que les habitants se réapproprient un savoir-faire en perte de vue. Un stage ouvert à tous est dès lors organisé au cours de trois week-ends sur le mur de Geliveaux, vieux de plusieurs centaines d'années. L'écolage est donné par un formateur spécialisé du Centre des métiers de la Paix-Dieu (AWaP). En échange de cet apprentissage, chaque participant s'engage à transmettre ces connaissances à tout Olnois désireux de les acquérir pour rénover, à son tour, d'autres murs en pierres sèches.

En 2018, des étudiants en maçonnerie de l'école professionnelle de Fléron finalisent la restauration du mur de Geliveaux dans le cadre de l'appel à

projets « +16 » de l'Alliance Patrimoine-Emploi. La Commune d'Olne, lauréate, a bénéficié des subsides octroyés par l'AWaP et les étudiants ont restauré le mur tout en découvrant une technique de travail ancestrale grâce à l'accompagnement d'un formateur spécialisé.

Une belle opération gagnant-gagnant !



LES PIERRES SÈCHES

UN INVENTAIRE CITOYEN - VIELSALM

En 2009, la FRW réalise, avec la CLDR de Vielsalm, un inventaire des murs en pierres sèches de la commune. D'autres actions de valorisation et de préservation ont également été menées : une formation à l'identification de ces murs proposée à tous les villageois, la création de parcours touristiques dédiés et l'organisation de stages et chantiers partagés pour les villageois.



LES ENFANTS DE LA CITÉ DU PRÉAU RELÈVENT LEURS MANCHES - BERNISSART

En octobre 2018, la FRW organise une animation pour les enfants de la Cité du Préau à Bernissart : la construction d'un mur en pierres sèches !



LES FONDS D'HISTOIRE LOCALE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Un fonds d'histoire locale regroupe des documents anciens et récents (témoignages, photos, gravures, cartes postales, plans et cartographies, affiches, livres, articles, etc.) ayant un lien avec une commune ou un village.

Ces éléments sont importants pour connaître une région et son histoire, sa géographie ou encore sa culture. Ces fonds constituent la mémoire d'un territoire et permettent de fédérer la population autour d'une identité commune et partagée.

C'est pourquoi la sauvegarde et la valorisation de ce patrimoine particulier font souvent partie des projets souhaités et portés par les citoyens dans le cadre des ODR.



HOUFF'ARCHIVE - HOUFFALIZE

Houff'archive est un projet citoyen soutenu, à ses débuts, par la CLDR et la Commune, encadré par la FRW et mis en œuvre avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale.

En 2014, un groupe de travail se lance dans la collecte de témoignages, de photos et cartes postales anciennes, d'enregistrements audio et vidéo, d'archives scolaires, de documents administratifs, etc., encore présents chez les villageois. Leur ambition : préserver et partager !

Préserver en collectant, triant et répertoriant. Partager grâce à une exposition, l'organisation d'événements thématiques et la création d'un site internet dédié.

Aujourd'hui, ce groupe de bénévoles a pris son envol et gère seul ce projet et les activités y liées. Retrouvez leurs archives et leur agenda sur Houff'archive :

houffarchive.wordpress.com

BIBLIOTHECA FLOEFFIA - FLOEFFE

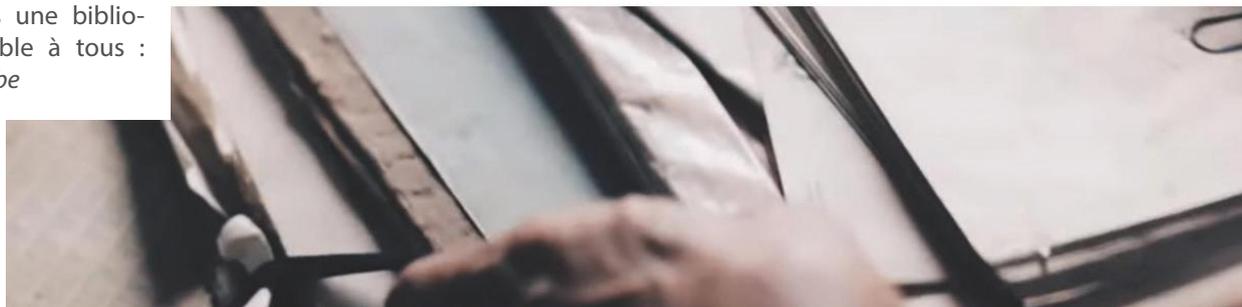
À Floeffe, pour préserver et valoriser la mémoire de la commune, les membres de la CLDR ont lancé un appel à la population pour une grande récolte de documents d'archives qui sont tous encodés dans une bibliothèque virtuelle, accessible à tous : www.bibliotheca-floeffia.be

Cartes postales Documents Figures marquantes

Recherche

Bibliotheca Floeffia

La mémoire de Floeffe



« Bibliotheca Floeffia », notre bibliothèque numérique se constitue.

Les greniers ou les caves de nos maisons regorgent de documents qui inscrivent nos aïeux dans la petite et la grande histoire. Depuis quelques mois, nous vous invitons à nous soumettre tous documents d'archive tels qu'articles se rapportant aux quatre anciennes communes qui constituent Floeffe, périodiques locaux.

LES FONDS D'HISTOIRE LOCALE

LA COMMISSION PATRIMOINE - CELLES

Dès le début de l'ODR, des associations et des citoyens relèvent l'urgence de sauvegarder les racines de leurs villages. Parmi les éléments les plus menacés : les archives, les documents anciens, les petits objets du passé et les souvenirs des aînés.

Un groupe de travail s'organise : la commission « Patrimoine », composée de citoyens et animée par les agents de la FRW qui, avec l'aide de la bibliothécaire communale, constitue un

fonds d'histoire locale. La collecte, le nettoyage, l'inventaire et l'enregistrement des objets sont pris en charge par des bénévoles qui les stockent dans un local mis à disposition par la Commune. La vocation du fonds est d'être partagé grâce à des activités ludiques et culturelles.

En 2016, cette même commission organise une exposition sur le passé de la Brasserie Deschamps. Elle revient sur des éléments et objets collectés

sur le site de la brasserie avant sa démolition. Des photographies du lieu, des aquarelles et des objets compilés dans le fonds communal d'histoire local illustrent également les activités brassicoles celloises aujourd'hui disparues. Une exposition qui aura vu l'union de plusieurs forces vives : la commission « Patrimoine », les services communaux (bibliothèque, service Culture et service Travaux), plusieurs associations et le conseil consultatif des aînés.



OREYE D'HIER... ET DE DEMAIN

En 2015, pour mobiliser la population autour de l'ODR, la Commune et la FRW conçoivent le projet « Oreye d'hier... et de demain ».

« D'hier », car une grande récolte de photos anciennes des villages est organisée puis dévoilée lors d'une exposition et « de demain » car une réunion d'information et de consulta-

tion de la population y est couplée pour dessiner l'avenir de la commune. L'exposition, agencée selon cinq grands enjeux dégagés lors des consultations villageoises, est agrémentée d'affiches sur lesquelles les citoyens peuvent faire part de leurs remarques. 600 photos et plus de 100 visiteurs, un couplé gagnant !



LE PATRIMOINE BÂTI

Pour savoir comment reconnaître un élément du patrimoine rural bâti ou comment financer un projet de restauration, consultez notre site dédié notamment au patrimoine rural : territoires.frw.be



DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le patrimoine rural bâti regroupe l'ensemble des biens immobiliers qui composent nos villages. En utilisant les ressources en eau, les végétaux, les matériaux locaux et le relief, l'homme l'a construit au fil des siècles. Le patrimoine rural bâti, c'est la carte d'identité

historique des villages mais c'est aussi un vecteur de leur développement comme le démontrent ces exemples issus des ODR.

UN PRESBYTÈRE DEVENU MAISON DES ASSOCIATIONS - BRAINE-LE-CHÂTEAU

Redynamiser le centre du village tout en valorisant le patrimoine, c'est le double objectif que vise le projet de restauration de l'ancien presbytère de Wauthier-Braine. Un projet-phare du PCDR qui a fait l'objet de la première convention obtenue en 2010.

Le presbytère de 1722 fût occupé jusque 1997 avant d'être abandonné pendant près de dix ans. Classé en 1991, il méritait une attention particulière pendant les travaux de rénovation : conserver

au maximum ses caractéristiques patrimoniales tout en les harmonisant avec des éléments contemporains et répondant aux besoins des habitants. Le presbytère est aujourd'hui devenu une maison des associations, lieu central de rassemblement et de convivialité où associations et villageois peuvent organiser et participer à des activités, tant à l'intérieur que dans le théâtre de verdure aménagé dans l'ancien jardin.

Un projet ambitieux qui a pu voir le jour grâce au dynamisme citoyen, aux subside octroyés par la Région wallonne et la Province (monument classé) et au financement du Développement rural !

Avant /Après



DE LA BERGERIE À LA MAISON RURALE - ANHÉE

À Anhée, le diagnostic et les consultations villageoises soulignent rapidement la richesse de la vie associative de la commune... tout en déplorant sa dispersion et son manque de coordination. Les habitants d'Anhée souhaitaient donc, dès le début de leur ODR, créer une infrastructure polyvalente, à Bioul, qui regrouperait différents services et permettrait d'organiser diverses activités socio-culturelles favorisant les rencontres. C'est chose faite depuis 2016 !

Comme souvent dans les ODR, un même projet peut rencontrer plusieurs objectifs stratégiques et avoir des effets multiplicateurs pour la commune. Autrement dit, dans les ODR, on fait souvent d'une pierre deux coups, comme ici à

Anhée où la création de cette maison rurale polyvalente est complémentaire au projet d'aménagement du centre de Bioul.

Au cœur du village, la salle Moretus est une ancienne bergerie, devenue salle de spectacle et de festivités avant d'être abandonnée. Grâce à une subvention du Développement rural, la Commune l'a achetée et l'a restaurée pour y installer une maison rurale associative et polyvalente. Aujourd'hui, la salle Moretus revit ! Elle abrite désormais une salle de spectacle, des salles de réunion et un espace multiservices. Elle héberge également une maison communale de l'enfance, l'agence locale de l'emploi, le conseil culturel, Altéo et d'autres associations.



ALLEZ VOIR NOS FAR !

Pour découvrir d'autres bons exemples de restauration et de réaffectation de bâtiments patrimoniaux, consultez nos Fiches d'aménagement rural (FAR).

Ces fiches épinglent des projets réalisés dans le cadre des ODR comme la transformation et la réaffectation de bâtiments et l'aménagement d'espaces pu-

blics mettant notamment en valeur des éléments patrimoniaux.

Elles sont disponibles gratuitement en format papier ou numérique sur notre site web : www.frw.be

LES FERMES WALLONNES

LES FERMES-BLOCS

Que vous soyez propriétaire d'une ferme-bloc, auteur de projet, décideur, acteur local ou citoyen passionné par le patrimoine rural, notre publication thématique *Les fermes-blocs, recommandations pour leur avenir* vous intéressera ! Au fil des chapitres qui racontent, rappellent et conseillent, vous découvrirez ce qu'est une ferme-bloc, ses composants, son évolution au fil du temps et, surtout, des recommandations pour sa restauration ou réaffectation et des pistes administratives et financières.

Vous pouvez vous le commander sur notre site web : www.frw.be



LES FERMES À COUR

Retrouvez également, en téléchargement gratuit sur notre site web, notre ouvrage dédié aux fermes à cour. Il vous propose des recommandations pour leur avenir et une réflexion globale sur leur réaffectation, totale ou partielle.

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le milieu rural est perçu comme un espace peu industrialisé. Or, c'est souvent dans nos campagnes que le développement industriel des 19^e et 20^e siècles a pris racine. Moulins, forges, fours à chaux, ateliers divers, sites carriers et miniers, équipements ferro-

viaires et vicinaux, etc., sont autant d'éléments patrimoniaux qui témoignent des activités passées des campagnes.

Ces sites, témoins d'un riche passé, marquent autant les paysages ruraux que les esprits. En toute logique, leur

sauvegarde et leur mise en valeur font donc souvent partie des projets prioritaires plébiscités par les habitants et les communes que la FRW accompagne.



LA MACHINE À FEU - BERNISSART

Dans la 1^{re} édition de ce cahier thématique, en 2008, nous vous présentions la machine à feu de Bernissart, témoin unique mais méconnu de l'activité minière du territoire et élément-clef de la révolution industrielle.

En 1782, la Compagnie des Mines d'Anzin fait construire une imposante bâtisse à Bernissart. Elle abrite une machine à feu, utilisée dans les mines et carrières pour éliminer les eaux d'infiltration et permettre aux mineurs d'aller plus loin dans l'exploitation des gisements profonds.

Dès les premières consultations citoyennes, en début d'ODR, des habitants insistent sur l'importance de sauvegarder cette ruine, vestige de l'industrie minière locale. Après investigations auprès d'experts, un groupe de bénévoles ratisse les sous-bois environnants et découvre des traces visibles de charbonnages inconnus, en pleine forêt domaniale de Bon-Secours.

Depuis, de nombreuses initiatives locales coordonnées par la FRW ont

mis en lumière ce passé industriel retrouvé et ses vestiges : un circuit d'interprétation imaginé par le groupe de bénévoles puis pérennisé par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut en produit touristique (« *Sur les traces du diamant noir* »), des chantiers-jeunes pour défricher les anciens terrils bordant ce circuit et des équipements miniers reconstitués lors des Journées du Patrimoine. Derniers jalons posés : la restauration du site de la machine à feu dans sa configuration initiale, sur fonds propres de la Commune, avec l'installation d'une scénographie en ses murs et, à proximité, la création d'un espace ludo-pédagogique permettant aux visiteurs de découvrir la proto-industrie de la mine (projet Interreg « Terhistoire »).

Ces produits « dérivés » sont tous nés d'un même dynamisme citoyen et sont aujourd'hui porteurs de retombées touristiques, économiques, pédagogiques, sociales... positives pour le territoire !

LA MÉMOIRE DU TRAM - FAUVILLERS

Tout a commencé avec la réalisation d'un inventaire du patrimoine local par la CLDR de Fauvillers. Parmi les éléments patrimoniaux repérés et listés, plusieurs vestiges liés au passage du tram. Les villageois et la CLDR souhaitent dès lors préserver ce patrimoine particulier pour garder une trace de toutes les richesses engendrées par la dorsale du vicinal (liens sociaux, retombées économiques et touristiques, mobilité, loisirs, etc.) et éviter qu'il ne tombe dans l'oubli.

En 2011, une belle opportunité se présente pour concrétiser ce projet : l'appel à projets de la Région wallonne « Générations rurales » qui a pour ambition de favoriser les relations intergénérationnelles en milieu rural en retissant des liens entre les générations. La CLDR, la FRW et l'administration de Fauvillers s'associent alors pour porter une ambition commune : conserver la mémoire locale en recueillant les témoignages oraux des derniers représentants des métiers et activités liés à la ligne

vicinale qui reliait Marche - Martelange - Arlon, et plus particulièrement au tronçon traversant Fauvillers. Le projet ayant été retenu, 50.000 € sont alloués à l'achat de matériel pour recueillir des témoignages et procéder à l'aménagement de points de mémoire.

Les « enquêteurs » de la CLDR partent donc à la rencontre du dernier conducteur de tram et d'autres personnes ayant connu la ligne vicinale en activité. Les enfants fréquentant la plaine du CPAS pendant les vacances d'été, équipés de caméscopes et d'enregistreurs, vont également participer à ce travail d'investigation en rencontrant des aînés ayant emprunté jadis cette ligne de tram.

Les points de mémoire se concrétisent, quant à eux, via douze panneaux didactiques, reprenant des explications, des photos et des extraits de ces témoignages. Ils sont posés le long de la ligne vicinale aux anciennes gares ou à proximité d'ouvrages d'art récemment restaurés. Ces lieux avaient été identifiés

par les villageois dès les consultations citoyennes, en début d'ODR.

Dans la foulée de ces aménagements, des animations sur ce thème ont été organisées dans les écoles de la commune, en collaboration avec le conseil consultatif communal des Aînés et plusieurs ouvrages d'art ont été mis en valeur. De génération en génération, les Fauvillersois pourront dorénavant se transmettre ces précieux souvenirs.



DE L'ANCIENNE GARE DU TRAM À L'ATELIER RURAL DE WASMES-AUDEMEZ-BRIFFOEIL - PÉRUWELZ

L'effet ODR, c'est la création de synergies et de liens entre différents projets qui démultiplient leurs retombées positives. C'est le cas de Péruwelz où trois projets ont été associés : la création d'une maison de village, le soutien aux activités économiques par la mise en place d'un atelier rural et la rénovation d'un bâtiment cher au cœur des habitants, tant par son histoire que par son caractère patrimonial.

C'est une ancienne gare du tram. Elle est composée de trois blocs bâtis qui ont été restaurés en alliant particularités architecturales d'origine, comme la double toiture liée à la vapeur à évacuer, et touches modernes comme la porte d'entrée de la maison de village (sas).

Si vous souhaitez en savoir plus sur les ateliers ruraux et leurs rôles de leviers pour le développement stratégique des communes rurales wallonnes, consultez notre cahier thématique dédié, disponible gratuitement via notre site web : www.frw.be (page « Publications »).



LES SENTIERS

Pour en savoir plus sur la gestion et l'aménagement des chemins et sentiers et sur les conseils et aides financières potentielles, consultez notre site web : territoires.frw.be/patrimoine-chemins-sentiers



DE QUOI PARLE-T-ON ?

Depuis toujours, les hommes se sont déplacés d'un point à l'autre, d'un lieu à l'autre. Paysans, ouvriers, marchands ou pèlerins, tous ont foulé ces routes, ces chemins et sentiers dont certains soulignent encore nos paysages ruraux.

Avec l'apparition de l'automobile, ces cheminements ont progressivement été délaissés au profit des grands axes routiers, plus adaptés. Certains ont disparu petit à petit par un manque d'entretien, un rattachement aux terres cultivées ou encore une appropriation par des propriétaires riverains. Dans certaines régions, les opérations de remembrement ont fait disparaître nombre de chemins et sentiers. Parfois, un élargissement ou un asphaltage en a tout simplement changé le statut.

Si la plupart ne sont plus guère utilisés en tant que réseau de communication, les emprunter favorise à la fois la découverte du patrimoine rural, qu'il soit bâti ou naturel, et le développement d'une mobilité douce et sécurisée.

Un sentier est une voie ouverte à la circulation publique dont la largeur n'excède pas celle nécessaire à la circulation des piétons, c'est-à-dire 1 mètre.

Un chemin diffère d'un sentier par sa largeur dont la taille standard est d'environ 1,2 mètre.

Souvent faits de terre ou de pierres, l'un et l'autre, bien qu'ouverts à la circulation du public, ne sont pas aménagés pour être empruntés par des véhicules motorisés.

Le moyen le plus efficace de protéger les chemins et les sentiers est assurément de les utiliser ! Pour multiplier le nombre d'utilisateurs, il est important de sensibiliser la population et de mener des actions concrètes pour les entretenir et les aménager.





LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL « SENTIERS »

Dans de nombreuses ODR, des citoyens se mobilisent pour réhabiliter, entretenir et valoriser chemins et sentiers de leur commune. Leur travail commence souvent par un inventaire de l'existant : ces bénévoles sillonnent alors leurs villages pour recenser les voies existantes et déterminer leur état. Ces informations sont ensuite reportées sur des cartes,

soit en format papier soit via un système numérique.

Sur base de cet inventaire et de sa visualisation cartographique, les citoyens peuvent planifier leurs actions : recréer des liaisons inter-villages, pointer les entretiens et aménagements à prévoir, apposer de la signalisation direction-

nelle et des panneaux didactiques, prévoir des itinéraires touristiques et en faire la promotion, distribuer des supports d'information, organiser des événements et actions de communication, etc., bref, toute entreprise qui permettra au plus grand nombre de bénéficier de ce réseau favorisant la mobilité douce.



OPÉRATION « RENDEZ-VOUS SUR LES SENTIERS ! » - WANZE

À Wanze, un groupe de travail « Sentiers » s'est rapidement constitué pour apporter des réponses concrètes à ce questionnaire partagé : comment faire redécouvrir aux citoyens de la commune les sentiers et chemins utilisés autrefois pour les trajets quotidiens mais aujourd'hui tombés dans l'oubli ?

L'appel à projets « Rendez-vous sur les sentiers » de l'asbl Sentiers.be (devenue « Tous à pied » en 2019), qui soutient des actions concrètes pour protéger et

valoriser le patrimoine communal des sentiers et chemins, est tombé à pic ! Un groupe de bénévoles, membres de la CLDR et d'associations locales de marcheurs, décide d'y répondre et d'organiser un grand appel à la population wanzoise pour la réhabilitation du chemin « Ruelle de la Terre Marc » à Huccorgne.

Ensemble, un samedi d'octobre, ils ont travaillé d'arrache-pied à la restauration du sentier : coups de pioches, de râteaux

et de sécateurs pour dégager 250 mètres de ce chemin. Ce tronçon permet maintenant de relier le RAVeL à une promenade pédestre balisée de la maison du tourisme Pays Burdinale Mehaigne.





NOMME TON SENTIER - PONT-À-CELLES

Pour préserver ou réhabiliter un sentier, on peut l'aménager et l'entretenir. On peut également faire parler de lui !

Le groupe de travail « Réseau lent » de Pont-à-Celles est composé de citoyens, d'élus locaux, de techniciens communaux, de représentants de la zone de police et est animé par nos agents de développement. Son objectif est de promouvoir les déplacements lents au sein de la commune.

Ce groupe a d'abord réalisé un inventaire, sur le terrain, des liaisons lentes utilitaires entre et au sein des villages. Grâce à cet inventaire, plusieurs sentiers sans nom ont été identifiés. Pour combler ce manque, le groupe de travail invite en 2017 la population à proposer des noms pour ces sentiers, soit via un formulaire papier, soit via un formulaire en ligne sur un site web dédié réalisé par notre agent de développement.

Sentier du Tchicoteu, sentier des Voisins, sentier du Petit Rouge, sentier de l'âne Cadichon, sentier Jean le menteur, etc., plus de 60 propositions ont été rentrées par les habitants pour les 13 sentiers ! Les lauréats ont ensuite été reçus à l'administration communale pour une cérémonie conviviale. Des panneaux indiquant les nouveaux noms ont été posés à l'entrée de chaque chemin.

En septembre 2019, une deuxième édition a été lancée avec pour objectif de donner un nom aux deux sentiers restants.

Toutes les informations sur ces 2 éditions :

www.nommetonsentier.weebly.com



MOXHE AU FIL DE L'EAU – HANNUT

Sur base d'un inventaire réalisé par le groupe de travail « Sentiers » (dans le cadre du PCDR) et en collaboration avec le PCDN de la commune, l'asbl villageoise Moxhe au fil de l'eau a aménagé un sentier permanent longeant les rives de la Mehaigne.



LA BOÎTE À OUTILS DE L'ATEPA

DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'ATEPA, c'est l'équipe Assistance Territoire et Patrimoine de la FRW. Elle travaille sur des matières telles que l'aménagement du territoire, l'urbanisme et le patrimoine en milieu rural. Ce sont nos experts !

Ils développent des produits et des services à destination de différents publics pour que chacun, quel que soit son âge et sa connaissance en patrimoine, puisse découvrir son cadre de vie.



LES VALISES PÉDAGOGIQUES : « LE VILLAGE EN BANDOULIÈRE »

Vous êtes enseignant ? Vous êtes animateur ? Vous avez envie de partir à la découverte de votre village et de son patrimoine ?

« *Le Village en bandoulière* » est là pour vous aider ! Cet outil permet d'aborder différentes thématiques comme les régions agro-géographiques de Wallonie, le village sous toutes ses facettes ou encore l'habitat traditionnel à travers ses

façades, ses matériaux de construction et son évolution à travers le temps.

Dans chaque valise, vous trouverez un carnet d'activités reprenant des éléments de théorie ainsi que des propositions d'animations à réaliser en intérieur comme en extérieur. Pour accompagner chaque activité, un grand nombre d'outils à utiliser directement ou à photocopier sont aussi présents

dans les valises. Elles sont conçues pour des enfants de 9 à 12 ans mais peuvent être adaptées pour être proposées à d'autres publics.

Pour connaître les différents lieux de location de cet outil : www.frw.be/atepa.html



Des fiches d'activités seront bientôt téléchargeables sur territoires.frw.be



LA BOÎTE À OUTILS DE L'ATEPA

LES CLASSES PATRIMOINE : « A LA DÉCOUVERTE DE ... »

C'est une journée d'animation pour sensibiliser au patrimoine les enfants d'une commune rurale accompagnée par la FRW.

Pour point de départ de cette découverte, un élément qu'ils connaissent tous : leur village. Les élèves sont invités à découvrir de façon ludique les différents types de village, leur organisation spatiale, les représentations graphiques qui en ont été faites au cours du temps, à relever les activités du monde rural d'autrefois, observer les maisons traditionnelles sans oublier le patrimoine du village, petit ou monumental.

Au fil de la journée, grâce à une série d'activités mêlant théorie et jeux, les enfants prennent conscience que leur village est « vivant » et qu'il se construit

toujours... En matinée, c'est à l'aide de plans, de croquis, de maquettes et de photos que les élèves découvrent différentes facettes de leur territoire tout en le comparant à d'autres lieux de Wallonie. L'après-midi, ils sont amenés à découvrir leur village, sur le terrain, grâce à des activités alliant observation et réflexion adaptées au contexte local.

Au terme de cette animation, le paysage, les rues du village, les constructions qui le composent et les différents types de patrimoine n'ont plus aucun secret pour eux ! La suite de l'histoire s'écrit alors dans les cahiers, sur les murs de l'école, lors d'une exposition ou d'une fancy-fair... chaque école poursuivant le projet à sa manière.

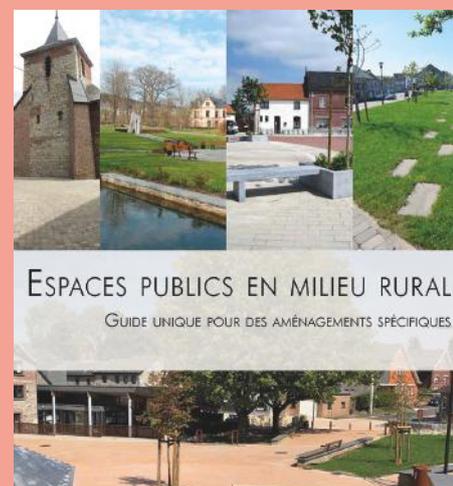
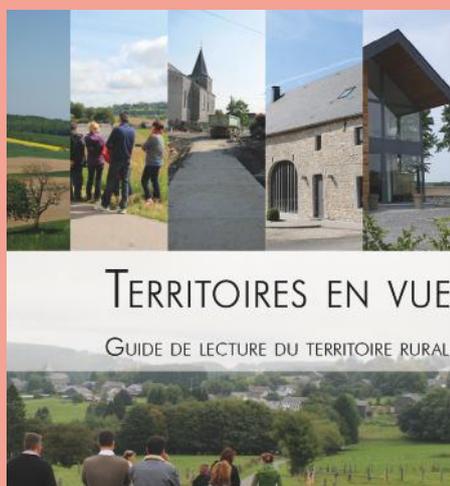
Les élèves de l'école fondamentale d'Ocquier sont partis à la découverte de leur village et de son patrimoine. Retour en images sur cette classe patrimoine : territoires.frw.be/patrimoine-bonnes-pratiques



LE SITE INTERNET « TERRITOIRES.FRW.BE », LA BOÎTE À OUTILS DE L'ATEPA

À travers ce site, la FRW vous propose des outils pour s'informer, analyser, conseiller et agir, des astuces concrètes et pratiques pour mieux comprendre les différentes thématiques ainsi que des bonnes pratiques qui, par

leur pertinence et leur qualité, participent à la sauvegarde et la valorisation du cadre de vie, du patrimoine rural et des espaces publics.



ASPECTS LÉGISLATIFS ET FINANCIERS

LE PATRIMOINE EN WALLONIE

LE CADRE INSTITUTIONNEL : L'AWaP



Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) rassemble les agents de l'ex-Institut du Patrimoine wallon et ceux de l'ancien Département du Patrimoine du Service public de Wallonie.

Les missions de l'AWaP sont multiples. Elles concernent l'étude, la promotion, la protection, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine en Région wallonne. Elle gère

également deux sites de formations aux métiers du patrimoine (Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieux » à Amay et le Pôle de la Pierre à Soignies) et, via de nombreuses publications et des actions telles que les Journées du Patrimoine, elle sensibilise le grand public à la sauvegarde du patrimoine. Elle est donc l'acteur de référence pour les Communes en matière de patrimoine.

Plus d'infos : <https://agencewallonedupatrimoine.be>

LE CADRE LÉGISLATIF : LE CoPAT

Pour la première fois, la Wallonie s'est dotée d'un outil de gestion spécifique au patrimoine. Entré en vigueur le 1^{er} juin 2019, le Code wallon du Patrimoine (CoPat) vise à garantir un cadre juridique unique et adapté au secteur. Il réunit l'ensemble des dispositions en matière de Patrimoine dans un seul et même texte et s'articule avec le Code du Développement territorial (CoDT).

Ce nouveau Code intègre des outils existants comme l'inventaire régional du patrimoine et propose de nouvelles mesures comme par exemple :

- la réalisation d'inventaires communaux du patrimoine,
- la possibilité pour certains acteurs de terrain (CCATM, associations de sauvegarde du patrimoine) de demander l'inscription d'un bien sur une liste de sauvegarde ou le classement de celui-ci,
- la mise en place d'outils de gestion des biens classés comme la fiche patrimoniale, la réunion de patrimoine ou encore la déclaration de travaux auprès de l'AWaP,
- les modalités liées au patrimoine archéologique comme l'établissement de la carte archéologique ou les conditions requises pour l'utilisation d'un détecteur de métaux,
- les procédures pour la délivrance de permis (la révision de certaines dispenses de permis prévues par le CoDT, l'avis conforme de l'AWaP pour certains travaux...),
- les aides financières et les subventions,
- etc.

Certaines de ces mesures sont à prendre en compte dès l'élaboration de projets menés dans le cadre du Développement rural (par exemple : l'inventaire communal du patrimoine ou du petit patrimoine ou encore les travaux de restauration et/ou de réaffectation d'un bâtiment classé).

LES AIDES FINANCIÈRES

Cet inventaire des sources de financement ne se prétend pas exhaustif et fait état de l'offre existante en 2019.

L'AWaP

Diverses subventions existent à l'AWaP. Elles s'adressent tant aux propriétaires et aux associations qu'aux pouvoirs publics qui, tous, souhaitent entreprendre la valorisation et/ou la préservation d'un ou plusieurs éléments du patrimoine wallon, qu'il soit humble ou monumental.

Pour recenser, restaurer et faire connaître le petit patrimoine populaire wallon

- Une subvention maximale de 7.500 € (jusqu'à hauteur de 100%) pour des travaux d'entretien, de réfection, de restauration, de conservation sur un élément du Petit patrimoine populaire wallon repris dans la liste du PPPW.

- Une subvention maximale de 2.480 € (jusqu'à hauteur de 100%) est accordée pour toute action collective de promotion du PPPW (publication, brochure, panneau informatif...),
- Une subvention maximale de 10.000 € pour la réalisation d'un inventaire communal du PPPW.

Pour inventorier le patrimoine communal

Une subvention de 10.000 € est proposée pour recenser les biens ou ensemble de biens patrimoniaux représentatifs du territoire communal et dont la protection est souhaitée par les autorités communales. Cet inventaire doit au moins reprendre les biens « pastillés » repris à l'inventaire régional et ceux du PPPW qui ont bénéficié ou bénéficient d'une aide de la Région wallonne.

Pour embellir l'extérieur de biens situés dans un ensemble architectural ou dans un site classé, dans une zone de protection, repris pastillés à l'inventaire régional du patrimoine ou inscrit à l'inventaire communal

- Une prime de maximum 5.000 € pour les bâtiments repris dans une zone de protection, pastillés à l'inventaire régional ou à l'inventaire communal,
- Une prime de maximum 7.500 € pour les bâtiments situés dans un site classé ou dans un ensemble architectural classé,
- Une prime de maximum 10.000 € pour les bâtiments situés dans un site classé, dans un ensemble architectural classé. Repris sur la liste du patrimoine exceptionnel.

Pour étudier et restaurer un monument classé

- Une subvention couvrant 80% des frais d'études préalables,
- Une subvention pour des travaux de maintenance et de restauration de 50% pour les monuments classés et 65% pour les monuments classés repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie majoré de 10% s'il s'agit d'un lieu public ouvert au public.

LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Il co-finance (60 à 80% de subsides), dans le cadre des ODR, des aménagements d'espaces publics comprenant des éléments patrimoniaux mais aussi l'achat et la restauration de bâtiments. Au-delà de la restauration qui améliore le cadre de vie, la réaffectation (trouver une nouvelle fonction à un édifice) est souvent le meilleur moyen d'assurer sa conservation tout en participant à l'effet multiplicateur des ODR.

LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Elle est compétente en matière de patrimoine culturel mobilier et immatériel. À ce titre, elle prévoit des subventions pour l'entretien et la restauration de biens culturels mobiliers classés et la sauvegarde du patrimoine immatériel.

LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

La compétence relative au patrimoine ayant été transférée à la Communauté germanophone, en 1994, pour la protection des monuments et des sites (Denkmal und Landschaftsschutz) et, en 2000, pour les fouilles (Ausgrabungen), c'est l'Administration des matières culturelles (Abteilung Kulturelle Angelegenheiten) qui est l'instance de référence pour les communes germanophones.

LES PROVINCES

Les Provinces peuvent attribuer des subventions ou des aides d'autres natures aux projets et actions des communes, des associations ou des particuliers en faveur du patrimoine culturel matériel ou immatériel. Pour connaître celles-ci, il est nécessaire de contacter les services provinciaux dont votre commune dépend.

LES COMMUNES

Certaines communes allouent des subventions aux associations ou proposent des aides. Une demande d'aide peut être adressée à votre administration communale.

LES APPELS À PROJETS

Des appels à projets sont régulièrement lancés par le Ministre ayant le patrimoine en charge (exemples : +16, Petit patrimoine insolite, Inventaire du petit patrimoine, Patrimoine commémoratif...) ou par divers organismes comme Prométhéa, la Fondation Roi Baudouin, le Fonds de Mécénat d'ING, le Fonds InBev-Baillet Latour ou encore la Loterie Nationale.

Chaque appel à projets possède ses propres modes opérationnels (actions uniques ou récurrentes), ses thématiques (relatives à divers types de patrimoine, types d'actions) et ses critères de sélection.

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Il s'agit d'une technique de financement de projets de plus en plus utilisée. Elle peut se servir d'internet et des réseaux sociaux comme vecteurs de mise en relation entre les porteurs de projet et les personnes souhaitant intervenir financièrement. Il existe des plateformes thématiques et des plateformes généralistes, notamment la plateforme de crowdfunding du Bureau économique de la Province de Namur - BEP, www.cilo.be, dont la FRW est partenaire.

LES FINANCEURS PRIVÉS

Certains mécènes peuvent être intéressés à associer leur nom ou celui de leur entreprise à une action visible et attractive.

LA FONDATION RURALE DE WALLONIE

Nous œuvrons pour le développement des régions rurales de Wallonie grâce aux missions que la Région wallonne nous a confiées :

- >> accompagnement des opérations de développement rural (ODR),
- >> conseil en matière de plans communaux de développement de la nature (PCDN),
- >> facilitateur plan bois-énergie secteur public,
- >> interface Leader,
- >> assistance en matière de territoire et patrimoine (ATEPA),
- >> ressources et expertises du milieu rural.

LES CAHIERS DE LA FRW

Ce Cahier fait partie d'une collection éditée par la Fondation Rurale de Wallonie à l'intention des mandataires des communes rurales et de l'ensemble des acteurs du développement de la campagne wallonne. Ces Cahiers montrent que les opérations de développement rural - lancées depuis plusieurs décennies dans notre Région - ont mis en place des solutions spécifiques, aujourd'hui largement éprouvées, pour développer nos villages et répondre aux préoccupations des habitants. Ces Cahiers entendent porter à la connaissance de tous ces bonnes pratiques, les promouvoir et en répandre l'usage.

DÉJÀ PARUS

- N°1 • L'atelier rural
- N°2 • Le logement tremplin
- N°3 • Le logement intergénérationnel
- N°4 • La participation citoyenne
- N°5 • La maison de village
- N°6 • La sauvegarde du patrimoine rural
- N°7 • Agriculteurs et voisinage
- N°8 • Les espaces publics villageois
- N°9 • À pied, à vélo, les voies vertes au quotidien
- N°10 • Le bois-énergie
- N°11 • L'économie et l'emploi
- N°12 • La nature, la biodiversité
- N°13 • Un dynamisme citoyen
- N°14 • Être jeune à la campagne
- N°15 • Peu d'euros, beaucoup d'impact



Avec le soutien de la



Wallonie



Fondation Rurale de Wallonie

Parc Scientifique Créalys
Rue Camille Hubert, 5
5032 Gembloux (Isnes)
contact@frw.be
081/261.882

www.frw.be

Editeur responsable :

Ir. Francis Delporte - Directeur général - Rue Camille Hubert, 5 - 5032 Gembloux
Dépôt légal : D/2019/10.418/2 - Novembre 2019 - Copyright FRW